

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EF
Etablissement français du sang

**Décision n° N 2010-01 du 29 janvier 2010 portant nomination
à l'Etablissement français du sang**

NOR : SASO1030046S

Le président l'Etablissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Laurence MARION est nommée directrice générale déléguée, en charge de la stratégie, de l'évaluation et de la prospective, de l'Etablissement français du sang à compter du 1^{er} février 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.
Fait à Saint-Denis, le 29 janvier 2010.

Le président,
P^R G. TOBELEM